

ECOLE PRIMAIRE ST THURIAL
7, RUE DU SCHISTE VIOLET
35 310 SAINT-THURIAL
☎ : 02.99.85.34.11

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du lundi 3 avril 2018.
Horaire de début : 18h30

Membres présents :

- M. Pourchasse, directeur de l'école
- Mme Le François, adjointe chargée des affaires scolaires
- M. le Maire
- Mmes Leutellier, Pavoine, Peyrot, Alno, Quiniou, M. Even et Lecroc enseignants
- Mmes Citeau, Guihur, Jaquier, Daunay, Bauduin, Michallat, et M. Jolly représentants des parents d'élèves.
- Mmes Fontenel et Guillotel, ATSEM

Membres absents :

- Mmes Haslé et Ghariani enseignantes
- Mme Martin-Cid, représentante des parents d'élèves

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du conseil d'école du 13/11/2017
- 2) Informations sur les travaux réalisés dans l'école.
- 3) Les différents projets de cycles.
- 4) Questions des représentants des parents d'élèves.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école

Le procès-verbal du conseil d'école du 13 novembre 2017 est approuvé.

2. Information sur les travaux réalisés dans l'école

Nous remercions la mairie d'avoir réalisé les travaux suivants :

- > Peinture de la classe de Mme HASLE.
- > Réalisation de nombreux petits travaux.

Comme cela avait été convenu, une classe (ou une partie commune) de l'école sera repeinte chaque année.

Voici notre ordre de priorité pour l'année 2018/2019 :

Choix 1 : classe de M. LECROC

Choix 2 : Hall et dortoir de la maternelle.

Choix 3 : Salle de réunion, bureau du directeur.

Réponse de la mairie :

Monsieur le maire indique qu'un certain nombre d'investissements ont été validés en conseil municipal pour l'année 2018 :

- Construction d'un chalet pour stocker le matériel extérieur de l'école et du centre de loisirs (vélos...).
- Renouvellement d'une partie des vélos et trottinettes chaque année afin de lisser les dépenses et de faire en sorte que les vélos soient toujours en bon état.

L'équipe pédagogique remercie chaleureusement la mairie pour ces investissements.

Par ailleurs, un contrôle de la qualité de l'air dans l'école sera effectué au cours de l'année. Des travaux de remise aux normes ont donc été effectués.

De plus, dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sureté, une étude concernant l'installation d'un système d'alarme a lieu afin que le personnel travaillant sur l'école puisse avoir à sa disposition 3 types de signaux sonores efficaces correspondant aux 3 types de conduites à tenir : confinement (incident industriel...), évacuation (incendie), choix entre le confinement et l'évacuation (Attentat).

Enfin, un investissement qui ne concerne pas directement l'école aura lieu cette année : l'installation d'une structure de jeux entre l'école et le centre de loisirs.

3. les différents projets de cycle

Projets cycle 1 :

- Le goûter de Noël a eu lieu dans la salle du four à chaux. Ce moment convivial a été apprécié des enfants, des parents accompagnateurs et des enseignants.
- Projet arts visuels : une sortie aura lieu le 15/05 dans le cadre du projet sur les arts visuels. Les élèves des trois classes se rendront à Lizio. Ceci sera l'occasion de travailler avec le poète ferrailleur sur les « sculptures animées », les « machines inutiles ». Ensuite, les élèves se rendront à l'insectarium afin d'être sensibilisés au monde des arthropodes.
- Matinée jeux de société : une matinée jeux de société (jeux des classes) aura lieu le 25/04.
- Un projet jardinage est envisagé au printemps en lien avec le travail sur le vocabulaire du jardin.
- Olympiades : des mini olympiades auront lieu fin juin dans le cadre d'une journée à l'extérieur (pique-nique au rocher vert).

Projets cycle 2 et cycle 3 :

- Cycle vélo : tous les élèves du CP au CM2 réalisent un cycle vélo. Les objectifs iront de la maîtrise de l'engin jusqu'à des activités d'endurance. Ce cycle se finalisera par une sortie vélo jusqu'au cinéma de Bréal sous Montfort le 24/05.
- Projet cinéma : les élèves du CP au CM2 ont eu des animations le 30/01 ainsi que le 27/03 via le dispositif Cinéjeunes. Lors de ces temps les animateurs analysent les films sous le spectre du personnage. Les élèves apprennent donc à prendre des indices dans les films pour les analyser. Une autre animation aura lieu le 25/05. Par ailleurs, une sortie vélo aura lieu le 24/05 afin que les élèves voient au cinéma le film « Les vacances de M. Hulot ».
- Enfin, un travail sur la création de films aura lieu courant avril en partenariat avec l'association « 0 de conduite ».

Animation en CP : 20/04

Animation en CE1 : 12/04

Animation en CE1/CE2 : 17/04

Animation en CM1 : 13/04

Animation en CE2/CM2 : 19/04

- Olympiades : une journée concernant l'ensemble des élèves de l'élémentaire aura lieu le lundi 02/07. Cette journée permettra de réinvestir les séquences sportives vues depuis le début de l'année.
- Les élèves des classes de CP, CE1, CE1/CE2, dans le cadre du projet sur les arts visuels, se rendront au musée des beaux-arts le 28/06. Les élèves travailleront sur les variations autour du bleu ainsi que sur les ombres et lumières.
- Les élèves de CM1 et CE2/CM2, dans le cadre du projet sur les arts visuels, se rendront le 18/05 à Kerguéhennec. L'objectif sera de faire du lien entre les mathématiques et les œuvres observées.
- Cycle piscine : les élèves de CE1/CE2, CE2/CM2 ont réalisé un cycle piscine au début de l'année. C'est maintenant aux élèves de CE1 de se rendre à la piscine de Chartres de Bretagne.
- Les élèves de CM2 ont participé au concours Calculatrice. M. Lecroc indique que les résultats sont très positifs.

Projets de l'école :

- Les classes de l'école exposeront leurs productions d'art visuel le mardi 03/07. Cette exposition sera l'occasion de faire rentrer les parents dans l'école et d'offrir un pot convivial. Durant cette exposition vous pourrez voir les films d'animation réalisés par les élèves, les œuvres collectives. Par ailleurs, nous demanderons aux parents de participer à la création de productions au cours de cette soirée. Cette exposition sera ouverte à tout le monde : futurs parents d'élèves, grands-parents etc...

4. Questions des parents d'élèves

42 réponses de parents d'élèves ont été recensées par les représentants des parents d'élèves suite à la transmission du questionnaire par mail. (Répartition équitable entre élémentaire et maternelle).

Remarques / questions concernant l'école :

1. Les projets pédagogiques mis en place par les enseignants sont très majoritairement appréciés à la fois par les parents et les enfants.
2. Les parents souhaiteraient toutefois qu'il y ait plus de sorties type voyage scolaire, sorties extérieures (13 personnes) et moins de devoirs (3 personnes).

Réponse de l'école :

La réponse à la première partie de la question se situe dans le point 2. Nous précisons qu'une sortie avec nuitées aura lieu dans les 3 ans qui viennent de manière à ce que chaque élève parte en classe de découverte au moins une fois dans sa scolarité. Nous renvoyons au compte-rendu du premier conseil d'école concernant la question des devoirs.

3. Les projets pédagogiques mis en place par les enseignants sont très majoritairement appréciés à la fois par les parents et les enfants.
4. Le problème des professeurs non remplacés a été évoqué car cela vient surcharger les effectifs des classes restantes.

Réponse de l'école :

Fonctionnement des remplacements :

L'enseignant concerné ou le directeur contacte l'inspection afin d'indiquer qu'un enseignant sera absent.

L'inspecteur répond à cette demande de trois manières :

- En affectant un remplaçant pour la durée totale de l'arrêt.
- En affectant un remplaçant pour une durée inférieure à l'arrêt.
- En n'affectant pas de remplaçant. Les élèves sont donc répartis dans les autres classes de l'école.

Le fait qu'un enseignant ne soit pas remplacé (pour une partie de son arrêt ou sur la totalité de l'arrêt) est lié à une différence entre le nombre d'arrêts sur la circonscription et le nombre de remplaçants disponibles.

5. La sieste du vendredi est écourtée à cause des TAP (lever à 15 h). Ne serait-il pas possible de les laisser dormir ?

Réponse de la mairie :

Les enfants sont réveillés car il n'y a pas de TAP. Les enfants étant en garderie il n'y a pas de moyen de surveillance donc les élèves doivent être réveillés.

6. Serait-il possible de mettre les heures d'APC le jeudi au lieu du lundi car les lundis et mardis ce sont les jours où les enfants peuvent choisir leurs activités en TAP ?

Réponse de l'école :

Les heures d'APC ont été placées afin que nous puissions prendre tous les élèves du cycle 2 selon notre projet d'école tout en faisant en sorte de limiter le recrutement d'animateurs par le centre de loisirs qui souffrait d'absences chroniques d'animateurs. Les APC avaient lieu le lundi, le mardi et le jeudi. Les APC sont terminées depuis le 23/02.

7. La disponibilité de l'équipe enseignante et la qualité des projets pédagogiques a été soulignée.

8. De plus, serait-il possible d'entamer une réflexion sur la mise en place d'une journée d'information à destination des élémentaires sur le harcèlement entre les élèves.

Réponse de l'école :

Nous avons eu un problème de relations entre élèves de CM2 cette année mais cela n'était pas le cas les années précédentes. Nous gérons les problèmes lorsqu'ils se présentent mais nous sommes très loin d'avoir un problème spécifique de harcèlement sur l'école. En revanche, dans le cadre de notre projet d'école, nous réalisons des débats sur 3 thèmes chaque année. Il peut tout à fait être envisagé d'y insérer un thème sur le harcèlement.

9. Serait-il possible de réaliser une initiation aux gestes de premiers secours ?

Réponse de l'école :

Nous allons entamer une réflexion sur l'école concernant une initiation aux gestes de premiers secours. Un travail concernant les dangers domestiques a été effectué au début de l'année pour les élèves de cycle 2 avec la maison de tous les dangers.

Toutefois, compte-tenu de notre projet d'école, des programmes, nous ne savons pas si nous serons capables d'assumer ce travail supplémentaire dans le temps imparti.

Monsieur le Maire indique que ce travail pourrait être effectué sur les temps de TAP. Il engage ainsi les parents à faire remonter ces demandes lors des commissions garderie/TAP/cantine.

Monsieur le Maire remercie la classe de CM2 et leur enseignant pour la présence d'enfants sur les temps de commémoration.

Une demande est effectuée concernant la possibilité de faire chanter les élèves lors des marchés festifs.

Information : le prochain conseil d'école est déplacé au mardi 05/06 car les marchés festifs auront lieu les jeudis.

La fête de l'école aura lieu le 15/06 et aura pour thème le cinéma.

Clôture du conseil d'école à 20h,

Le président de séance
M. Pourchasse

Les secrétaires :
Mme Leutellier
Mme Ghariani